



Les modalités d'évaluation et de validation

Évaluation continue des connaissances et des savoir-faire :

- Mise en situation réelle (épreuves en magasin)
- Tests de contrôle des connaissances (questionnaires)
- Validation des blocs de compétences (sketchs de vente)

Bloc 1

- Mise en situation professionnelle réelle en magasin portant sur : l'installation de produits dans des linéaires, l'inventaire, le contrôle des produits présents dans un rayon, l'affichage réglementaire et l'étiquetage des prix dans une surface de vente.

Bloc 2

- Mise en situation professionnelle portant sur : la réception et l'entreposage des produits au sein d'un magasin, l'approvisionnement et le réapprovisionnement d'un magasin.

Bloc 3

- Mise en situation professionnelle sous forme d'un jeu de rôles dans lequel le candidat doit instaurer une relation commerciale avec un client.
- Mise en situation professionnelle sous forme d'un jeu de rôle dans lequel le candidat doit accompagner un client, dans un acte d'achat compliqué.

Bloc 4

- Mise en situation professionnelle, sur logiciel de caisse, portant sur la gestion commerciale des ventes d'une surface de vente.
- Mise en situation professionnelle réelle en magasin portant sur une proposition d'animation promotionnelle et commerciale.
- Mise en situation professionnelle en magasin portant sur le traitement d'une commande en ligne.

